



Assemblée des Français de l'étranger
31ème session
30 septembre - 4 octobre 2019

Paris, le 3 octobre 2019

**Résolution de la Commission de l'Enseignement,
des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur
et de la francophonie**

Résolution: ENS/R.2/10.19

Objet : Respect des droits sociaux des personnels de droit local

L'Assemblée des Français de l'Etranger

Vu

Le guide du bon usage de la convention dans les établissements français à l'étranger

Considérant

La réforme annoncée de l'AEFE qui vise à renforcer le rôle de cet opérateur pour soutenir la création de nouveaux établissements

L'augmentation prévisible de l'effectif du personnel des établissements partenaires

Demande

Que l'homologation soit liée au respect d'un code de bonne conduite exigeant des établissements le respect du droit local et des droits sociaux de leur personnel.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstention	3	7